

Ottawa à cause d'une tempête qui s'est abattue sur la région qu'il habite, je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics. Vu que, d'après plusieurs personnes qui s'y connaissent, les inondations cette année dans la Beauce seront encore pires qu'en ces dernières années, le ministre envisagerait-il la possibilité, sans qu'il y ait nécessairement eu une requête à cette fin de la part du gouvernement provincial, de faire sauter les principaux embâcles sur la rivière Chaudière, afin de réduire d'autant les dangers d'inondation qui menacent les propriétaires de la région?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de sa question. J'ai pris des renseignements là-dessus, et il semble que ce n'est pas l'affaire du gouvernement fédéral de faire sauter les embâcles sur la rivière Chaudière. Cela relève entièrement du gouvernement provincial.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LE MANITOBA—AIDE FÉDÉRALE AU PROGRAMME PROVINCIAL DE MISE EN VALEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances peut-il nous dire si le gouvernement du Manitoba s'est adressé à lui ou à quelque autre ministre pour demander que le gouvernement fédéral l'aide à défrayer une partie au moins de ce que coûtera le programme provincial de mise en valeur annoncé il y a quelques jours par le premier ministre de cette province, selon qui les autorités fédérales paieraient une partie de ces dépenses?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Je n'ai pas reçu de communication de ce genre, monsieur l'Orateur.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je répondre à la question que le chef de l'opposition a posée au ministre des Finances. Le premier ministre du Manitoba a communiqué avec moi au sujet d'un plan qui tend à prévenir les inondations sur la rivière Rouge. Les documents à l'appui qu'on a reçus ces jours derniers font actuellement l'objet de discussions.

LA NAVIGATION

LES GRANDS LACS—DÉCLARATION SUR LES MESURES DU GOUVERNEMENT VISANT À PROTÉGER LES INTÉRÊTS DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, vendredi passé, le

député de Port-Arthur a posé au ministre du Commerce une question relative à la navigation américaine subventionnée dans les Grands lacs et comme cette question relève de mon ministère, je vais tâcher d'y répondre.

Je présume que le service en question est celui qui est assuré des ports américains des Grands lacs aux Caraïbes avec escales dans certains ports canadiens intermédiaires des Grands lacs. Ce service revêt un caractère international et les bateaux, naviguant sous pavillon américain, ne pourront faire le cabotage au Canada, c'est-à-dire transporter des marchandises d'un port canadien à un autre; ils pourront, toutefois, charger des cargaisons au Canada pour une destination étrangère ou charger des cargaisons dans un port étranger à destination du Canada.

Les ministères intéressés suivent attentivement cette question.

LES FINANCES

PRÉTENDUE INTENTION D'EMPRUNTER DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre du Travail s'il est vrai que la Commission d'assurance-chômage a l'intention d'arrêter de vendre des titres qui entraînent des pertes considérables par suite de la réduction de la valeur marchande des obligations de l'État et qu'elle se propose de recourir à des emprunts pour faire face à ses lourdes obligations financières du moment par suite du chômage considérable qui sévit actuellement?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je trouve que cette question s'adresse plutôt au ministre des Finances.

L'hon. M. Martin: J'ai essayé de poser une question connexe au ministre des Finances l'autre jour, mais il était d'avis qu'il convenait d'y répondre plus tard. Puis-je lui demander maintenant s'il peut répondre à cette question très importante?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on ne m'a certes posé aucune question de cette nature l'autre jour. Que mon honorable ami me permette de lui dire que les renseignements qu'il cherche à obtenir sont justement ceux que les professionnels du marché aimeraient bien détenir et nous n'avons jamais eu l'habitude de dévoiler au public ce genre de renseignements.

L'hon. M. Martin: Le ministre des Finances ne se rend-il pas compte de l'état critique de la caisse à l'heure actuelle et de la portée d'une telle action sur la caisse? Je lui pose la question.

Des voix: Règlement!